



Municipalité de Rivière-Saint-Jean

AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-SAINT-JEAN

MODIFICATION DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

AVIS est, par les présentes, donné par la soussignée, Madame Karine Chouinard, directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité :

QUE le conseil de la Municipalité de Rivière-Saint-Jean a adopté, lors de sa séance tenue le 3 décembre 2024, une résolution par laquelle le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2025 est modifié comme suit :

QUE la séance ordinaire prévue initialement le 7 octobre 2025 est déplacée le 1^{er} octobre 2025;

QUE le conseil invite cordialement ses citoyennes et citoyens à assister à ces assemblées publiques ainsi que les autres dont les dates demeurent inchangées au calendrier 2025.

DONNÉ à Rivière-Saint-Jean, ce troisième jour du mois de septembre deux mille vingt-cinq (2025-09-03)

Karine Chouinard

Karine Chouinard
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Karine Chouinard, Directrice générale et greffière trésorière de la municipalité de Rivière-Saint-Jean, certifie avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 3 septembre 2025.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 3 septembre 2025.

Karine Chouinard

Karine Chouinard
Directrice générale et greffière-trésorière